

Autour de la table de Shabbat, 518 Mikets Hanoucca



Pour ceux/celles qui veulent participer à la tombola du Collet "Ohel Naftali" du 24 décembre prochain, voir les détails à la fin du feuillet.

Notre allumage fait allusion à la lumière originelle lors de la création du monde!

Qui veut allumer la lumière ?

Le fête de Hanoucca bat de son plein depuis déjà presque une semaine. Chaque soir nous allumons notre Hanouccia, pour les uns à la fenêtre ou à la porte de la maison et pour d'autres (ceux de Houts-Laarets) dans leur salon. C'est aussi l'occasion de sympathiques réunions familiales. Seulement cette fête, instituée par nos Sages, nous rappelle un lointain passé très désagréable. En effet, il y a près de 500 ans avant notre ère, les grecs avaient conquis la Judée et imposait au peuple de Tsion des lois scélérates qui nous rappellent un passé beaucoup plus proche de nous, celui des lois de Nuremberg des années 30 en Allemagne. A l'époque de Platon, les grecs interdisaient la pratique de la Brith Mila, du Shabbat et de l'étude de la Thora (c'est peut-être de **ces mêmes décrets qui inspirent** encore de nos jours la juridiction belge qui a presque interdit la Mila *au pays des frites* ou encore le Bagats de Jérusalem qui mets des bâtons dans les roues à toutes les familles d'Avréhims et Bahouré Yeshiva qui veulent étudier la Thora à longueur de journée... **n'est-ce pas ?**).

La situation était très complexe puisqu'une grande partie du peuple avait choisi la vie '*éclairée*' d'Athènes. C'est seulement une poignée de Cohanim, les enfants de Mattitiahou Cohen Gadol qui ont pris les armes contre l'Empire helléniste (!!).

La Michna dans le traité Midot (Ch.2,3) enseigne une nouveauté. **A l'époque du Temple il existait une barrière de bois qui encerclait l'extérieur du Mishkan de Jérusalem** (d'après le

commentaire du Raviah et du Gra). Son but était de délimiter une zone autour du Mishkan (le H'eïl) dans lequel **était interdite la venue des personnes impures** (Tamé Met) et **des gentils**. En effet les non-juifs pouvaient amener des sacrifices (Nédava) au Temple, cependant ils ne pouvaient pas pénétrer dans l'enceinte de la "Ezrat Nachim" (ils devaient envoyer leurs offrandes à l'aide d'émissaires). C'était la fonction du Soreg (la barrière) faite de bois qui venait délimiter la zone interdite. Or, les grecs durant les 2 siècles de leur présence en Terre Sainte ont fracturé dans 13 endroits ce Soreg. Lorsque les Hashmonaïms ont reconquis la terre, ils ont rebouché les brèches.

Le Rav Guédaliah Sherrer (Or Guédaliahou "Hanouka" Liquouté Dibourim²) explique que l'intention helléniste était de laminer la particularité du Clall Israël. Puisque les Goïm ne pouvaient pas pénétrer dans cette zone (H'eïl) cela montrait aux yeux de tous que la Quédoucha n'est pas offerte à quiconque. C'est uniquement le Clall Israël (purifié) qui a l'honneur de pénétrer dans le Mishkan et non les gentils.

Il est connu que les grecs qui personnifiaient la suprématie de l'intellect sur le monde et le refus de toute spiritualité, restreignant la liberté de l'homme par "ne pas tuer, ne pas voler, ne pas convoiter etc...", ont détruit cette barrière.

Autre point de réflexion, c'est que sous leur botte, le Soreg a été aboli mais le Mishkan n'a pas été détruit seulement ils ont impurifié les huiles du Temple. C'est-à-dire que le monde version Platon est d'accord avec les grands monuments du judaïsme (le Temple, les synagogues) mais il les voit comme **des lieux culturels** (genre : les arcades sont belles à la mode andalouse, le pupitre

de l'officiant est fait de marbre provenant d'Italie...) mais **pas comme un endroit de prière où l'homme se trouve face à son Créateur.**

C'est aussi l'enjeu de ce qui se déroule à notre époque -continue Maître Capello- la question est de savoir si la terre est sainte et demande en contrepartie un comportement adéquate (garder le Shabbat, les fêtes, l'étude de la Thora). Cette terre ne ressemble pas au reste de la croûte terrestre où tout est permis comme ce qui peut se passer à San-Francisco ou Los Angeles (L.A/ comme dit mon ami Jacob Hassoun, Lo Alénou..). Et lorsque les Hashmonaïms ont réparé ces trous ils ont institué que tous les pèlerins qui passaient devant ces mêmes endroits du Soreg se prosternent à Hachem. C'est la réponse du judaïsme orthodoxe face au déferlement du libéralisme : **s'incliner et se rapprocher de Hachem.** Parler, se prosterner devant Hachem montre que nous sommes restés de fidèles serviteurs de D.ieu : à l'opposé des thèses hellénistes.

Après leur victoire extraordinaire, les Hashmonaïms ont trouvé une fiole d'huile qui n'avait pas été entachée d'aucune impureté. Grâce à elle ils « ré inaugurèrent » l'allumage du Candélabre. C'est un message pour les générations à venir (en particulier la nôtre) : malgré la grande obscurité ambiante, la liberté à outrance, les réseaux sociaux à toutes les sauces et dans tous les recoins de la vie, l'intelligence artificielle qui fait de l'homme un grand dadet qui ne sait pas quoi faire tant qu'il n'a pas le feu vert de son partenaire iPhone (qui a le rôle majeur) dans les grandes décisions de sa vie... **ce qu'on appelle être dans le brouillard !** Et pourtant cette petite fiole d'huile n'a pas été affectée de tous ces vices, pareillement notre âme reste pure.

Dans le même esprit le Sefer Rokéah (un très ancien Possek de l'époque médiévale, Hilhot Hanoucca 225) enseigne un grand Hidouch. Il écrit que notre **allumage fait allusion à la lumière originelle lors de la création du monde.** Rachi (Béréchit 1.3) rapporte un enseignement des Sages que Hachem a créé la lumière lors du premier jour, une lumière fantastique, avec laquelle on pouvait voir du bout du monde à l'autre, c'est-à-dire que la matière ne faisait pas obstacle. Seulement Hachem a choisi de dissimuler cette lumière afin que les Réchaim (mécréants) n'en profitent pas et que les Tsadikims en profitent (ceux qui lisent ce feuillet...n'est-ce pas ?) à la fin des temps au Gan Eden. Or le Rokéah enseigne que Adam Harichone a profité de cette lumière durant 36 heures. Adam a été créé la veille du Shabbat, il en a profité 12 heures, puis les 24 heures du Shabbat qui suivit.

Ces 36 heures de délectation nous les retrouvons dans l'allumage de Hanoucca puisqu'on allume 36 bougies (le premier jour 1, le deuxième 2 ainsi de suite jusqu'au huitième jour soit au total 36). Donc d'après ce commentaire, si nous sommes vraiment de (très) grands Tsadikims alors nous avons la possibilité de voir dans nos flammes cette lumière originelle.

La chose est profonde mais ce qui est certain c'est que **lorsqu'il y a de l'obscurité la meilleure façon de la faire fuir c'est d'allumer une flamme.** Hanoucca nous apprend que dans la vie, si l'on veut diminuer le noir qui nous entoure, qui personnifie le mal, c'est uniquement en allumant la flamme de la spiritualité. Avec plus de Thora (Limoud) de Téphila (prière) et un meilleur comportement vis-à-vis des gens qui nous entourent (Hessed) alors nous allons éclairer notre entourage et repousser l'obscurité très loin de nous.

LE SIPPOUR

Cette semaine, on aura droit à une courte histoire liée avec la fête de 'Hanoucca, rapportée par le Rav Eliméle'h Biderman Chlita. Seulement, son enseignement sera pour tous, tous les jours de l'année! Il s'agit du Rav Tsadiq le "Beit Avraham", Admour de la 'Hassidout Slonim. Ce saint homme a vécu il y a près d'un siècle en Lituanie. Pour Hanoucca, il avait l'habitude de préparer ses mèches d'huile lui-même, et pour l'occasion de l'allumage il était habillé tout en blanc (propre aux Admourims). Tout cela, afin de profiter au mieux de la sainteté de la fête.

Une fois, c'était une veille de Shabbat, la maison était superbement bien rangée, l'allumage était prêt et le Rabbi s'approchait de sa magnifique Hanouccia en lisant des Psaumes. Le Rav ressemblait à un ange descendu directement du ciel ! Il prit alors une bougie : le Chéméché, et commença à l'allumer. Puis sans prévenir, son jeune fils, Rabbi Chlomo (David Yéhouchoua) a commencé à bondir dans le salon devant son père, courir et patatras toute la magnifique Hanouccia tomba à terre! L'huile éclaboussa le sol et les meubles à côté, alors que l'on était à quelques minutes de l'entrée de Shabbat. Le salon qui était auparavant astiqué se retrouva être un champ de bataille, et les habits de l'Admour éclaboussés d'huile. Dans ces conditions, il n'était pas possible de recevoir le Shabbat! Toute la maisonnée observa alors le "Beit Abraham" pour connaître sa réaction. Le Tsadiq sourit et dit: " Sachez, que c'est le même Créateur qui m'a ordonné (d'écouter les Sages) et d'allumer les bougies de Hanoucca, c'est lui aussi qui m'ordonne de ne pas m'emporter!

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

TOUT provient de Lui! Donc je sais que c'est Hachem qui a finalement décrété que toutes ces fioles tombent. Je dois LUI montrer que je ne le sers pas comme je veux, même s'Il a décidé que ma Hanouccia s'éclate par terre... Je dois accepter sa décision avec AMOUR, DE TOUT MON CŒUR!" Finalement, c'est avec joie que le Beit Avraham nettoiera sa maison avec des chants de Shabbat à la bouche! Qui veut faire comme Rabbi Avraham?

Coin Hala'ha : A la tombée de la nuit on fera son allumage à la maison (en particulier en Erets où on allume à l'extérieur). En conséquence, on évitera de faire une visite amicale (ou familiale) au moment de l'allumage car il faudra d'abord allumer chez soi puis partir chez son ami. On peut allumer à partir du Plag (une heure et quart avant le coucher du soleil).

Autre possibilité plus rare : nommer un émissaire afin qu'il allume chez soi à sa place.

Un invité qui dort chez son hôte devra s'associer à l'allumage en payant une pièce, de cette manière il acquiert une partie de l'huile de son hôte. D'après la coutume Ashkénaze, que tous les gens de la maison allument leur propre Hanouccia, notre invité pourra allumer sa propre bougie (dans le cas où sa femme n'a pas allumé pour lui dans sa maison).

Pour les familles qui passent le Shabbat à l'hôtel, elles devront allumer le vendredi soir (avant l'allumage des bougies du Shabbat) à l'hôtel. Ils allumeront dans leur chambre, à l'entrée ou à la fenêtre (donnant sur rue, s'ils sont à moins de 10 mètres du sol, soit 3/4 étages). Dans le cas où la direction de l'hôtel l'interdit (pour cause de sécurité) il existe une discussion entre les Poskims si on est rendu quitte lorsqu'on allume dans la salle à manger.

Motsé Shabbat : si on a le temps de rentrer à la maison et d'allumer alors qu'il y a encore du monde dans les rues, on le fera. Sinon, on allumera

là où on a passé le Shabbat (même si on a l'intention de rentrer le soir) seulement on veillera à rester à côté de l'allumage le temps de la demi-heure et on mangera un petit repas sur place.

Shabbat Chalom et que la lumière de nos allumages éclaire nos familles

**À la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut
David Gold**

Tél : 00972 55 677 87 47Z

E-mail : dbgo36@gmail.com

Une Brakha pour le Collel d'Avréhims du Rav Weizman Chlita (Bné Brak) "Ohel Naftali" qui organise une grande tombola et un diner de soutien à ses institutions le 24 décembre prochain dans les salons "Avenue" (juste à côté de l'aéroport pour ceux qui veulent faire l'effort de venir de France). Je connais personnellement les valeureux Avréhims de la branche du Collel qui étudient à Elad : ils s'adonnent littéralement à l'étude de la Thora du matin jusqu'au soir en donnant aussi des cours un peu partout en Erets auprès des communautés francophones. C'est une Mitsva de les soutenir. Vous pouvez prendre contact auprès du Rav Arié Tibi au 0526990128 (possibilité de WhatsApp)

Une Brakha à mon ancienne Havrouta de Raanana David Timsit et à son épouse dans l'éducation des enfants et la Parnassa

Une Brakha à Dan Salomon et à son épouse (Raanana) dans ce qu'il entreprend et du Nah'at des enfants

Et une Brakha à Yacov Hassoun et à son épouse (Raanana) pour une bonne santé, Parnassa et du Nah'at des enfants et le bon zivoug de leur fille.